EIT.genève

Métré – module 1 (bases)

Cette formation a pour but de permettre aux participants de comprendre la logique du métré et d'être capables de réaliser un métré simple, structuré et contrôlable.

CONTENU

- Rôle et finalité du métré dans le déroulement d'un chantier ;
- Différences entre avant-métré, métré continu et métré final ;
- Bases contractuelles et documents de référence : SIA 118, SIA 118/380, CRB et EIT.swiss ;
- Lecture générale d'une soumission : conditions générales et particulières, plans et documents de référence ;
- Introduction à la structure du CAN : chapitres, articles, sous-articles, unités, codes et modes de pose ;
- Articles conventionnels, parties d'installation, codes d'installation et modes de pose ;
- Méthodologie pour structure la subdivision des installations ;
- Mesure des longueurs, quantités et prestations réalisées ;
- Exercice pratique à partir d'un plan et d'une soumission simplifiée ;
- Correction collective et vérification des acquis.

PUBLIC CIBLE

- Installateur électricien ;
- Électriciens de montage avec CFC dès 2015 et monteurs électriciens avec CFC.

DATE ET HORAIRE

- Dates : La formation est prévue dans le courant du mois d'avril, la date officielle sera transmise ultérieurement. Les inscriptions sont ouvertes.
- Horaires : 8h30 à 12h30

LIEU

Groupement des métiers techniques du Bâtiment Genève (MBG)
Av. Eugène-Pittard 24 - 1206 Genève
Salle de Conférence

PRIX / PARTICIPANT (indicatifs)

Membre Association : **CHF 370.-**
Membre Caisse : CHF 390.-
Public : CHF 410.-

INTERVENANTS

VisionTech Conseils SA

ATTESTATION

Établie par l'organisme de formation.

INSCRIPTION

Veuillez nous remettre le formulaire d'inscription par mail à l'adresse suivante : **formation@mbg.ch**
Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
Retrouvez toutes nos offres de cours sur www.eitgeneve.ch / formation continue.

Les informations contenues dans le présent document sont données à titre indicatif et sujettes à modification. Elles n'engagent pas juridiquement EIT.genève.